

LES COMMUNISTES PROPOSENT



designer

2017. L'Humain d'abord !

PCF
Parti communiste français

 **FRONT
DE GAUCHE**

**LA FRANCE
EN COMMUN**

LES COMMUNISTES PROPOSENT

Table des matières

Introduction : En 2017, La France en commun Un pacte de majorité pour l'humain d'abord 9

1. Prendre le pouvoir sur la finance et partager les richesses 13

Prendre le pouvoir sur les banques 16

Agir contre la fraude et pour la justice fiscale 17

Des salaires qui permettent de bien vivre,
de meilleures retraites 18

2. De la nouvelle République au renouveau de la politique 21

• Lutter contre toutes les discriminations
et garantir l'égalité des droits 23

• Un plan de lutte contre le racisme,
l'antisémitisme et la xénophobie 24

• Garantie et extension des droits
des personnes LGBT 25

• Sortir du présidentialisme et redonner
la primauté au Parlement 25

• Renouveau de la politique par de nouveaux
pouvoirs dans la cité et l'entreprise 25

• De nouveaux pouvoirs des citoyens 26

• De nouveaux pouvoirs des travailleurs 26

• Une nouvelle organisation territoriale
de la République 27

• Droit à la ville, ruralité et égalité des territoires 28

• Garantir le droit à la justice, son indépendance
et moderniser notre système d'incarcération 28

• Promouvoir le pluralisme et garantir
l'indépendance des médias 29

3. Investir pour l'emploi et le développement de chacun-e **31**

- Travail et emploi : On vaut mieux que ça ! 33
- Un statut protecteur pour la jeunesse 35
- Construire l'école de l'égalité 35
- Le partage des savoirs au cœur de l'Enseignement supérieur et la recherche 36
- Un grand service public de l'art, de la culture et de l'éducation populaire 37
- Le sport n'est pas une marchandise, c'est un droit ! 38
- Le numérique au service de l'émancipation humaine 38

4. L'égalité femmes-hommes maintenant ! **41**

- Pour le partage des pouvoirs 43
- Pour la fin des violences faites aux femmes : une loi-cadre 44
- Pour l'éducation à l'égalité de la crèche à l'université 44
- Pour l'égalité professionnelle 45
- Droit à disposer de son corps 46

5. Une France protectrice, solidaire et ouverte sur le monde **47**

- La lutte contre les inégalités et la relance des services publics 49
- Plan d'urgence contre l'exclusion et la grande pauvreté 49
- Plan de relance des services publics 50
 - Remise en cause de l'austérité budgétaire 50
 - Plan de mobilisation pour le logement 50
 - Un plan de défense et de développement de la Sécurité sociale 51
 - Plan de mobilisation pour la santé 51
 - Plan de mobilisation pour les transports 52
- Assurer notre sécurité quotidienne et agir contre l'insécurité internationale et le terrorisme 53
 - Assurer notre sécurité quotidienne 53
 - Agir contre l'insécurité internationale et le terrorisme 53

• Promouvoir la culture de la paix pour en finir avec le chaos mondial	54
• Refonte de notre politique étrangère pour la paix et le progrès	54
• Défense nationale garantissant notre indépendance et au service de la paix	55
• Promouvoir un multilatéralisme dégagé des pressions des puissants	55
• Un plan ambitieux pour résoudre la « crise migratoire »	57
• Aide d'urgence aux réfugiés et aux migrants	57
• Refonte des politiques migratoires et des visas en France et en Europe	57
• Sous l'égide de l'ONU	57
• Plan pour la paix en Syrie et en Irak	57
• Des moyens pour soutenir le réseau des villes solidaires	58
6. Produire autrement pour l'humain et la planète	59
• Impulser un nouveau mode de production et de consommation	62
• Plan d'urgence pour le climat et la qualité de l'air	63
• Une transition énergétique qui garantisse le droit à l'énergie et à l'eau	64
• Enclencher la transition de notre modèle agricole	64
• Préserver les ressources naturelles	65
7. À l'offensive pour changer l'Europe	67
• Investir dans le développement commun	69
• L'humain au cœur des politiques européennes	70
• Une Europe de peuples et de nations, libres, souverains et associés	71
• L'Europe, moteur du changement mondial	72

Introduction :
En 2017, La France en commun
Un pacte de majorité
pour l'humain d'abord

Au cours de ces derniers mois, sous diverses formes, les militant-es du Parti communiste français sont allés à la rencontre du peuple pour entendre ses préoccupations, ses attentes, ses idées et ses espoirs. Des milliers de personnes dont la parole est trop souvent confisquée se sont exprimées en toute liberté et ont rempli un questionnaire lancé par le PCF.

400 000 personnes ont été rencontrées et 65 000 questionnaires remplis.

Les résultats de cette enquête dessinent un visage de la France qu'on ne voit pas dans les médias. Les priorités sont claires : de meilleurs revenus, une action forte pour l'environnement, la fin des discriminations, de meilleurs services publics et un meilleur vivre ensemble. Et les solutions envisagées concernent de grandes transformations : limiter le pouvoir des actionnaires, arrêter les privatisations, changer la République, promouvoir l'égalité femmes-hommes, renégocier les traités européens.

À partir de cette grande consultation citoyenne et de ses propres propositions pour le pays, le PCF propose sept axes d'action pour un pacte de majorité pour l'humain d'abord. Ces axes sont la contribution du PCF à la campagne présidentielle dans laquelle nous appelons à voter Jean-Luc Mélenchon. Ils sont ceux sur lesquels s'engagent à agir nos candidats aux élections législatives pour les cinq ans à venir.

1. Prendre le pouvoir sur la finance et partager les richesses

2. De la nouvelle République au renouveau de la politique

3. Investir pour l'emploi et le développement de chacun-e

4. L'égalité femmes-hommes maintenant !

**5. Une France protectrice, solidaire
et ouverte sur le monde**

6. Produire autrement pour l'humain et la planète

7. À l'offensive pour changer l'Europe

Pour chacun de ces axes nous présentons aujourd'hui de premières mesures pour un programme de gouvernement que nous mettrons en débat dans tout le pays à travers une nouvelle étape de notre démarche citoyenne. **Nous proposons aux femmes et aux hommes qui ont participé à notre grande consultation citoyenne et à toutes celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait de donner leur avis sur ces premières mesures** et de les enrichir tout au long de la campagne électorale.

1.
Prendre le pouvoir
sur la finance et partager
les richesses

Face aux banques qui spéculent, à la fraude fiscale, aux dividendes records, alors que les salaires et le pouvoir d'achat se dégradent, prenons le pouvoir sur la finance pour une autre utilisation de l'argent !

L'argent dont nous voulons changer l'utilisation, c'est :

- l'argent des entreprises (les profits), qui doit être investi pour sécuriser l'emploi, la formation et la création de richesses dans les territoires.
- l'argent des banques (le crédit), aujourd'hui détourné vers les placements financiers, les OPA, les délocalisations, qui doit financer à faible taux d'intérêt (0 % ou moins) les investissements favorables à la sécurisation de l'emploi et au développement maîtrisé des territoires.
- l'argent public (impôts, cotisations sociales et leur utilisation par l'État, les collectivités territoriales et la Sécurité sociale), qui doit servir à un développement tout à fait nouveau des services publics. Il faut cesser de multiplier les aides au patronat, dont les effets pervers sont démontrés et tout remettre à plat. Au contraire, l'argent doit être utilisé sélectivement pour inciter les banques et les entreprises à changer l'orientation du crédit et celle des profits.

Parce qu'elles créent 90 % de la monnaie qui circule dans nos économies (les 10 % restants étant créés par les banques centrales), les banques disposent d'un pouvoir sans équivalent : mettre à la disposition de l'économie les avances de fonds qui permettent, soit d'engager des créations d'emplois et de richesses, soit d'alimenter la spéculation financière. Elles sont au cœur du pouvoir des marchés, et donc au cœur de la crise de la mondialisation capitaliste. Peser sur ces décisions, c'est la bataille politique décisive pour pouvoir répondre à ce que demande le peuple.

Prendre le pouvoir sur les banques

- Création d'un pôle public bancaire autour de la Caisse des dépôts et consignations, de la Banque publique d'investissement, de la Banque postale, des banques mutualistes avec la nationalisation de la BNP Paribas et de la Société générale. L'action de ces différentes institutions aurait pour objet de peser sur l'orientation du crédit et de l'épargne dans l'ensemble du système financier. Elle tirerait sa cohérence d'une nouvelle mission au service de la sécurisation de l'emploi et de la création de richesses dans les territoires.
- Refondre par la loi le statut des banques coopératives et mutualistes et redéfinir la place des échelons nationaux pour garantir le pouvoir des sociétaires dans les caisses locales.
- Droit d'accès des citoyen-ne-s et des élu-e-s à des informations détaillées sur l'activité des banques dans chaque quartier, et sur les aides publiques octroyées aux entreprises.
- Droit pour les représentants des salarié-e-s de suspendre les plans de licenciement et d'imposer le financement par les banques de propositions alternatives.
- Au lieu des aides publiques actuelles, des fonds régionaux et un fonds national pour l'emploi et la formation distribueraient de façon sélective des bonifications d'intérêts ou des garanties d'emprunts, réservées aux crédits finançant des projets répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (sécurisation de l'emploi, de la formation, des salaires) et écologiques (économies d'énergie et de matières premières). L'organisation de ces nouvelles institutions doit instaurer une sélection démocratique des projets aidés, et un contrôle rigoureux, décentralisé, de l'utilisation des fonds mobilisés.
- Une nouvelle sélectivité de la politique monétaire de la BCE pour orienter les crédits bancaires en faveur de l'emploi et de l'économie réelle.
- Une remise en cause de l'hégémonie du dollar sur le système monétaire international à l'aide d'une mon-

naie commune mondiale, qui serait développée à partir des droits de tirage spéciaux du FMI et qui servirait à financer des projets de développement des capacités humaines dans tous les pays du monde sous forme de prêts sélectifs à long terme et à très bas taux d'intérêt.

Agir contre la fraude et pour la justice fiscale

- L'organisation d'une COP fiscale pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale. Nous y porterons les propositions suivantes :
 - l'adoption d'une méthode de convergence fiscale en Europe pour réduire le poids des impôts indirects (TVA) et rendre plus justes les impôts directs (IR, IS).
 - Créer un Fonds fiscal mondial chargé de travailler à la convergence fiscale mondiale et de lutter contre le dumping fiscal international.
- En France, donner les moyens nécessaires à la justice financière par la suppression du « verrou » de Bercy (monopole exercé par le ministre du Budget sur les décisions de poursuites judiciaires en matière de fraude fiscale)
- Réforme de l'ISF : intégrer au calcul de sa base les biens professionnels des entreprises à moduler¹ et doubler les taux d'imposition actuels ; une réforme de l'impôt sur le revenu pour imposer de façon identique les revenus du travail et du capital. Cela passe par une augmentation de sa progressivité à partir de 40 000 euros de revenus imposables par an. Ce nouvel IR ne sera pas fusionné avec le CSG, qui devra disparaître progressivement à mesure de l'entrée en vigueur de la réforme du financement de la protection sociale assis sur la valeur ajoutée des entreprises.
- Suppression du CICE ; une réforme de l'impôt sur les sociétés pour en accroître le poids, le rendre progressif (taux entre 30 % et 50 %) en fonction du chiffre d'affaires et du résultat, en moduler le montant¹ et soumettre à ce nouvel IS l'ensemble des revenus des entreprises (d'activité comme financiers) ; créer un impôt local sur le capital des entreprises assis sur

1. La modulation de l'imposition se fait selon l'utilisation des bénéfices en faveur d'investissements favorables à la création d'emplois, à la formation et à l'environnement.

les biens immeubles et meubles corporels des entreprises et une contribution sur les actifs financiers des entreprises et des entreprises financières à hauteur de 0,5 % ; en matière de taxation du numérique : soumettre à l'impôt les activités des sociétés dans les pays où elles s'exercent effectivement au prorata des flux de clics reçus par les plateformes numériques commerciales.

- Réforme de la fiscalité locale des personnes : réviser les valeurs locatives et plafonner la taxe d'habitation en fonction de la situation économique des familles.
- Réforme de la fiscalité de la consommation : instauration d'un taux zéro pour les produits de première nécessité (pain, eau, lait...) et plafonnement de la taxation des hydrocarbures pour une baisse du prix à la pompe.
- Réforme des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : intégrer dans le calcul des DMTO la prise en compte de la situation économique de celui qui reçoit le bien pour ne pas pénaliser les contribuables les moins aisés.
- Réexamen de l'ensemble de la fiscalité des sociétés de personnes (périmètre loi ESS2014).

Des salaires qui permettent de bien vivre, de meilleures retraites

- Organisation d'une conférence annuelle de revalorisation des salaires et des qualifications et augmentation immédiate des salaires (+ 23 % pour le SMIC, qui sera fixé à 1 800 euros brut (1 700 euros net à la fin du quinquennat) et augmentation en conséquence des salaires de chaque premier niveau des grilles de classification des différentes branches (dans le privé comme dans le public) et dégel du point d'indice dans la fonction publique.
- Mobilisation pour une harmonisation des salaires en Europe avec la fixation d'objectifs contraignants de convergence et l'instauration de salaires minimums.
- Encadrement des rémunérations dans les entreprises (échelle de 1 à 20), suppression des *stock options* et interdiction des « *golden hellos / parachutes* ».
- Transparence totale des avantages en nature dans la

haute fonction publique et des hauts cadres des entreprises publiques et privées.

- Meilleures retraites autour d'un principe : un taux de remplacement de 75 % minimum et en aucun cas inférieur au Smic revalorisé pour une carrière complète de travail.
- Les minima sociaux seront fixés en référence au Smic et indexés sur celui-ci.
- Renégociation de l'indemnisation du chômage avec comme objectif : 80 % du salaire brut perçu au cours de l'activité antérieure avec le SMIC revalorisé comme garantie minimale.

EN CAMPAGNE

Stop à l'évasion fiscale et au CICE, agissons pour une autre utilisation de l'argent !

Comme le montrent nos camarades Alain et Éric Bocquet, l'évasion fiscale est un phénomène considérable qui prive l'État de dizaines de milliards d'euros de recettes, dans lequel les banques jouent un rôle central au service des intérêts d'une minorité. Engageons dès maintenant des mobilisations concrètes contre les pratiques des banques et des multinationales : les initiatives devant les magasins et sièges d'Apple le 22 octobre dernier ont été une première étape. De même, la première évaluation des effets du CICE montre les effets pervers de ce dispositif : la campagne des élu-e-s communistes-Front de gauche du Val-de-Marne pour un contrôle des fonds du CICE a permis de durcir le rapport de force avec le gouvernement. Amplifions ces campagnes pour un nouveau crédit pour sauver les usines de nos territoires et engager un renouveau industriel ou encore pour financer les investissements essentiels de nos collectivités territoriales, pour mettre les entreprises qui touchent le CICE devant leurs responsabilités. Voilà des batailles concrètes à mener !

2. **De la nouvelle République au renouveau de la politique**

Les institutions de la V^e République ont fait leur temps. Leur présidentialisme a avivé la crise de la politique. Elles ne permettent pas de passer d'une logique de concentration des pouvoirs à une diffusion des responsabilités dans tout le corps social. Nous nous plaçons donc dans la perspective d'une VI^e République, fondée sur une démocratie pleinement participative, dans une France débarrassée de la tutelle des marchés financiers.

Faut-il une nouvelle Constitution pour la France ? Les communistes répondent oui : c'est la condition pour asseoir une République moderne, démocratique et solidaire. Mais pour que cette VI^e République ait du souffle, elle doit être à même d'affronter les enjeux les plus fondamentaux. Il ne suffit plus, aujourd'hui, de passer d'un numéro à un autre, d'une République à une autre. Il ne suffit plus d'améliorer le système, de mettre un peu d'huile dans les rouages. C'est la démocratie tout entière qui doit entrer dans un nouvel âge, plus ouverte sur la société telle qu'elle est, plus ouverte sur le monde, plus active dans la sollicitation des citoyen-nes, plus participative en un mot.

Nous voulons de l'égalité. Nous voulons construire un nouveau pacte républicain qui place en son cœur la lutte contre toutes les discriminations, changer la politique et ses pratiques. Nous lancerons un processus constituant qui au terme d'un débat citoyen national aboutira à un nouveau projet constitutionnel soumis au référendum. Parallèlement nous prendrons des mesures immédiates d'ordre législatif déjà largement débattues et attendues par nos concitoyens.

NOS PROPOSITIONS

Lutter contre toutes les discriminations et garantir l'égalité des droits

Les moyens et l'implantation locale du Défenseur des droits seront renforcés pour la mobilisation des citoyens, des associations, la synergie entre les différents organismes et observatoires contre les discriminations, le suivi des politiques publiques et la présentation d'un bilan annuel au Parlement ; les recommandations de la Commission nationale consultative des Droits de l'homme seront systématiquement mises en œuvre par le gouvernement ; intégrer au bilan social des entreprises d'un bilan annuel antidiscrimination (recours au registre des candidatures et aux statistiques légales).

- Reconnaissance de la citoyenneté de résidence et du droit de vote des résidents étrangers.
- Levée de l'interdiction de travailler des demandeurs d'asile et régularisation des sans papiers.
- Amnistie des membres d'organisations syndicales ou associatives condamnés pour des faits relevant leur activité militante.

Un plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie :

- Mise en œuvre effective de l'arsenal juridique en matière répressive contre toutes les discriminations en particulier en matière d'embauche et d'accès au logement.
- Renforcement de l'éducation antiraciste à l'école et développement d'actions pour la transmission de la mémoire des génocides, de l'esclavage et de la colonisation.
- Délivrer un récépissé lors des contrôles d'identité ; dispenser des actions de formation spécifiques pour l'accueil des victimes d'actes et menaces à caractère raciste et antisémite à l'ensemble des forces de l'ordre.
- Campagne de communication nationale de grande ampleur portée par le pôle public des médias et renforcement de la lutte contre les discours de haine sur internet.
- Refonte des politiques locales de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et établissement de plans territoriaux avec les moyens dédiés pour les associations.
- Une République laïque : mise en place de délégués départementaux de l'Observatoire national de la laïcité pour la médiation, l'apaisement des tensions, le

règlement des conflits dans un esprit républicain. Il s'agira notamment de combattre la division ou la stigmatisation sur la base de convictions religieuses, ce qui implique en particulier un renforcement de la lutte contre les propos et les actes antimusulmans.

Garantie et extension des droits des personnes LGBT

- Interroger les représentations et les stéréotypes, informer les jeunes en questionnement et s'engager contre le sexisme et les LGBT-phobies dans l'éducation.
- Renforcer la formation des fonctionnaires aux LG-BT-phobies.
- Étendre la PMA à tous les couples de femmes.
- Organiser un accès simplifié et déjudiciarisé au changement de sexe pour les personnes transidentitaires.
- Garantir un droit réel à l'adoption pour les personnes LGBT.

Sortir du présidentielisme et redonner la primauté au Parlement

- Supprimer le « domaine réservé » du président de la République (c'est-à-dire les pouvoirs exécutifs qu'il exerce et la présidence du Conseil des ministres).
- Dissocier élections législatives et présidentielle.
- Maîtrise de l'ordre du jour du Parlement par les parlementaires.
- Contrôle organisé de l'action du gouvernement par le Parlement ; investiture par les députés du Premier ministre qui doit être responsable devant le Parlement et à qui la confiance doit être votée.
- Suppression des dispositions qui restreignent le pouvoir du Parlement : en matière financière notamment (LOLF, article 40), les votes bloqués (article 44 et 49.3), les ordonnances (article 38).

Renouveau de la politique par de nouveaux pouvoirs dans la cité et l'entreprise

- Stricte limitation du cumul et du renouvellement des mandats.
- Mise en place d'un statut de l'élu-e pour garantir aux salarié-es la possibilité de l'exercice d'un mandat et d'un retour à l'emploi dans une continuité de revenus et de droits.

- Instauration de la proportionnelle à toutes les élections avec obligation de parité.
- Renforcement du contrôle des conflits d'intérêt.

De nouveaux pouvoirs des citoyens

- Initiative législative, initiative référendaire (nombre significatif réparti sur le territoire) et droit pétitionnaire pour les citoyen-ne-s.
- Transformation du Sénat en une chambre composée de citoyen-ne-s et d'élu-e-s locaux.

De nouveaux pouvoirs des travailleurs

- Instauration de nouveaux pouvoirs d'intervention pour les fonctionnaires et les usagers des services publics et pour les travailleurs sur l'organisation du travail comme sur les choix de gestion dans les entreprises (droit de veto suspensif des élu-e-s du personnel en cas de fermeture ou de délocalisation et obligation d'examiner les propositions des salarié-e-s ; droit de reprise de l'activité par les salarié-e-s en coopérative aides financières sous forme de prêts à bas taux et aide à la gestion durant la période de prêt) contribuant ainsi à définir un nouveau statut juridique de l'entreprise.
- Statut protecteur pour les lanceurs-euses d'alerte.

EN CAMPAGNE !

Contre la monarchie présidentielle, démocratie citoyenne !

La décennie écoulée le montre : l'alternance entre une droite de plus en plus dure et un Parti socialiste rallié aux thèses libérales est sans issue. Affaiblissant le clivage gauche-droite et laissant se développer l'idée que changer de parti de gouvernement ne veut pas dire changer de politique, ce type d'alternance produit du dégoût, du désespoir, jette des milliers de français-es dans le giron des démagogues et des ennemis de la démocratie. Pour que les citoyen-nes puissent reprendre la main, il faut en finir avec les pouvoirs exorbitants du président de la République sur l'ensemble de nos institutions, incompatibles avec la démocratie réelle, redonner la primauté au Parlement et gagner de nouveaux pou-

voirs d'intervention des citoyen-nes ainsi que des travailleurs dans l'entreprise. La première étape, ce sont les prochaines élections législatives : préparons dès maintenant cette échéance dans toutes les circonscriptions ! La question posée aux français-e-s en juin prochain ne doit pas être « quel meilleur-e candidat-e pour soutenir l'action du Président de la République ? » mais « de quel nouveau député-e de gauche, ai-je besoin dans ma circonscription, pour me défendre, qui connaît mes difficultés, qui m'écoute, crée de l'espoir en commun, et agit avec moi ? »

Une nouvelle organisation territoriale de la République

Tenir des assises de l'organisation territoriale de la République autour des objectifs suivants :

- Conforter la commune comme le niveau essentiel de la vie démocratique.
- Faire du département le moteur de l'égalité républicaine par le développement de ses missions sociales, par la proximité de ses élu-es et de ses travailleurs sociaux.
- Fixer à la région l'ambition de contribuer à un nouveau mode de développement économique, agricole et urbain au service de l'humain et de la protection de la planète.
- Articuler décentralisation et État garant de la cohérence et de la cohésion nationale. Garantir les moyens financiers de la décentralisation.
- Rétablir la clause de compétence générale à tous les niveaux de collectivités et promouvoir la libre coopération entre collectivités autour de projets partagés.
- Organiser la participation citoyenne au fonctionnement de toutes les collectivités territoriales (droit d'initiative, structures de participation, budget participatif, référendum local).
- Engager une réforme de la fiscalité locale pour une fiscalité propre des collectivités dans le cadre d'une péréquation nationale leur permettant d'assumer toutes leurs compétences.

- Renforcer les droits et garanties statutaires des fonctionnaires territoriaux.

Droit à la ville, ruralité et égalité des territoires

- Fin des politiques ciblées (zonage des quartiers dits sensibles, traitement stigmatisant de publics ciblés), suppression du ministère de la Ville et réorientation des politiques de droit commun vers l'accès au droit à la ville pour toutes et tous.
- Lancement d'une troisième phase de rénovation urbaine pour une conception nouvelle de la ville, dense, ouverte, humaine, écologique et favorisant la cohésion entre les habitants et le vivre ensemble.
- Plan pluriannuel de développement des administrations publiques et services publics dans les territoires ruraux et création d'un fonds national de soutien aux territoires ruraux fragiles.
- Renforcement des outils publics pour la maîtrise du foncier et le maintien de la fonction agricole des terres et attribution immédiate d'aides aux jeunes agriculteurs-trices pour leur installation et leurs premiers équipements.

Garantir le droit à la justice, son indépendance et moderniser notre système d'incarcération

- Administration gratuite de la justice et participation des citoyen-ne-s à son service (jury d'Assises, Conseils des prud'hommes, tribunaux de commerce...).
- Réouverture d'une partie des tribunaux abusivement fermés dans la dernière décennie pour garantir une justice de proximité.
- Refonte de l'aide juridictionnelle pour garantir le droit à la défense.
- Indépendance des tribunaux et des cours et interdiction des juridictions d'exception.
- Remplacer le Conseil supérieur de la magistrature par un Conseil supérieur de la Justice, garant de l'indépendance des magistrat-e-s. La tutelle du pouvoir exécutif sur cette instance sera supprimée. Il sera composé pour moitié de magistrat-e-s élu-e-s par leur pairs et pour moitié de personnalités désignées à la proportionnelle sur proposition des groupes par-

lementaires. Il nommera et décidera de l'avancement des magistrat-e-s du siège et du Parquet. Il statuera comme conseil de discipline. Il contrôlera l'administration des cours et des tribunaux de l'ordre judiciaire. Il sera consulté sur les grâces.

- Donner la priorité aux peines alternatives telle que la contrainte pénale pour les courtes peines et à l'aménagement des peines (aménagement obligatoire des peines de moins de trois mois, diminution des peines des personnes aux problèmes psychiatriques reconnus...) et instaurer un *numerus clausus* dans les établissements pénitentiaires afin de diminuer la population carcérale.
- Garantir les droits élémentaires de la personne détenue (travail, vote, expression) et transformer le système carcéral pour que l'exécution de la peine permette sa réinsertion.
- Plan de recrutement et de renforcement de la formation du personnel de surveillance et de sconseillers d'insertion et de probation.
- Plan de rénovation des cellules.

Promouvoir le pluralisme et garantir l'indépendance des médias

- Adopter une loi contre les concentrations dans la presse, les médias et l'audiovisuel pour les libérer des logiques financières et du diktat de l'audimat afin de leur permettre d'accomplir leurs missions au service du pluralisme de l'information et de la culture.
- Créer un véritable pôle public des médias et garantir l'existence des médias associatifs et de la presse d'opinion.
- Créer un fonds d'aide à la presse et à la culture permettant notamment une augmentation sensible du niveau de l'aide pour les journaux à faibles ressources publicitaires et des incitations nouvelles pour que le lecteur puisse accéder aux journaux (aide au portage ; aide fiscale aux abonnés des journaux d'information sociale et politique ; bouquets de presse dans les lycées et les universités)
- Créer un Conseil national des médias composé d'élue-s, de représentant-e-s des professionnel-le-s et des usagers, chargé de veiller au respect de la res-

ponsabilité publique et nationale, et de favoriser la création de coopératives de presse.

- Attribuer le droit de veto des rédactions sur la nomination des cadres éditoriaux et des sièges pour les salarié-e-s des médias dans les conseils d'administration.

3. **Investir pour l'emploi et le développement de chacun-e**

Au nom de la rentabilité, les logiques libérales sacrifient notre avenir : une école de plus en plus inégalitaire laisse une partie de la jeunesse du pays sur le bord du chemin ; un chômage de masse durable empêche une partie croissante de la population de contribuer à la richesse du pays ; la recherche et la création sont corsetées par le manque de moyens et l'absence de vision d'avenir. Il faut en finir avec ce gâchis et donner un avenir à la France.

Dans une société où les connaissances, la créativité, jouent un rôle de plus en plus important, où les nouvelles technologies transforment le travail, nous avons besoin d'élever le niveau de formation et de qualification dans toute la société. Cela passe par la transformation de l'éducation, pour construire l'école de l'égalité ; par la libération de la recherche et de la création, aujourd'hui entravées par les logiques de rentabilité, pour qu'elles puissent inventer des réponses nouvelles aux défis de l'avenir ; par la création d'une sécurité d'emploi et de formation permettant d'en finir avec le chômage et de garantir à tous les salarié-e-s le droit de se former et d'évoluer dans des parcours choisis.

Dans l'école comme au travail, dans les politiques culturelles, associatives, sportives, la promotion d'une culture commune de haut niveau fondée sur le partage doit permettre à chacun-e de maîtriser sa vie : son travail, ses loisirs, les choix qui engagent son entreprise, son pays et le monde.

NOS PROPOSITIONS

Travail et emploi : On vaut mieux que ça !

- Abrogation de la « loi Travail » et adoption d'une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation permettant à chaque salarié-e d'alterner des périodes d'emploi et de formation choisie sans perte de revenu et

sans passer par le chômage, avec comme perspective l'éradication progressive du chômage et de la précarité ; reconstruction d'un grand service public national de la formation continue.

- Refonte du code du travail comprenant notamment le rétablissement de la hiérarchie des normes et l'instauration de nouveaux pouvoirs des travailleurs sur l'organisation du travail comme sur les choix de gestion ; doublement des effectifs de l'inspection du travail ; déclaration de la souffrance au travail « grande cause nationale ».
- Négociations pour la réduction du temps de travail en vue de passer aux 32 heures hebdomadaires.
- Limitation stricte du nombre d'intérimaires et de contrats précaires par entreprise à 5 % des effectifs dans les grandes entreprises et 10 % dans les PME : le CDI doit devenir la norme du contrat d'embauche.
- Supprimer les mesures d'extension du travail du dimanche ; garantir le droit à la déconnexion.

EN CAMPAGNE

On vaut mieux que ça ! Une loi pour sécuriser l'emploi et la formation

Après l'important mouvement contre la « loi Travail », alors que la souffrance au travail progresse et que l'emploi est la première préoccupation de nos concitoyen-ne-s, entrons en campagne pour la sécurisation de l'emploi et de la formation ! Nous visons l'éradication progressive du chômage grâce à un nouveau service public permettant à chaque citoyen-ne d'alterner tout au long de sa vie périodes d'emploi et de formation dans une continuité de revenus et de droits. À partir de notre proposition de loi pour la sécurisation de l'emploi et de la formation engageons des batailles pour : la sécurisation du contrat de travail ; la lutte contre la précarisation des emplois : licenciements, CDD, intérim, externalisations abusives (sous-traitance et ubérisation) ; la durée et l'organisation du temps de travail, les retraites ; la formation, les qualifications et salaires ; les pouvoirs des travailleurs dans les entreprises...

Un statut protecteur pour la jeunesse

- Création d'un statut protecteur pour tous les jeunes de 18 à 25 ans garantissant un revenu minimal et l'accès à un emploi correctement rémunéré ou à une formation choisie et qualifiante.
- Gratuité de tout ce qui est nécessaire à la scolarité : transports, santé, accès renforcé au logement social, élargissement de la gratuité des activités culturelles et sportives.
- Reconnaissance de toutes les années d'étude dans les conventions collectives, garantie qu'une formation commune débouche sur une qualification égale ; prise en compte des années d'étude dans le calcul de la retraite.
- Nouvelles garanties pour les stagiaires : un salaire défini en fonction de la qualification du stagiaire et de son emploi ; limitation de la durée du stage à 6 mois par an ; renforcer le contrôle pédagogique ; limitation du nombre de stagiaires à 5 % de l'effectif total de l'entreprise (1 maximum pour les TPE).

Construire l'école de l'égalité

- Porter le budget de l'éducation nationale à 7 % du PIB.
- Pour enseigner des savoirs plus complexes à plus d'enfants, il faut du temps : droit à l'école dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent ; allongement de la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans ; rétablissement de la demi-journée d'école supprimée en primaire ; allongement du temps scolaire pour que toute l'école puisse se faire à l'école.
- Faire le bilan des réformes libérales engagées par les précédents gouvernements ; sortir de l'impasse des rythmes scolaires en repensant les temps éducatifs et les parcours pédagogiques et en créant un service public national déconcentré du loisir éducatif ; instauration de mesures immédiates d'accompagnement des nouveaux programmes en primaire et au collège ; suppression de la réforme actuelle du collège et ouverture d'une concertation pour la démocratisation de la réussite au collège.
- Des personnels formés, partout : revalorisation des salaires et des métiers de l'Éducation nationale ; plan pluriannuel de création de postes ; création d'un dis-

positif de prérecrutement des enseignant-e-s sous statut de la fonction publique, relance de leur formation initiale et continue.

- Rétablissement d'une carte scolaire contraignante et démocratiquement construite, sectorisation de l'enseignement privé, suppression de l'obligation faite aux collectivités locales de le subventionner et intégration progressive de l'enseignement privé sous contrat au service public de l'Éducation nationale ; construction d'une carte nationale des formations publiques ; création d'un observatoire national paritaire des inégalités.
- Création d'un observatoire national des programmes composé d'acteurs-trices de l'éducation, d'élu-e-s et de citoyen-ne-s et chargé de faire évoluer les programmes en fonction des retours du terrain et de l'objectif de réussite de toutes et tous ; une même ambition pour tous les enfants : ce sont les programmes qui définiront les contenus et les objectifs de l'enseignement pour tous ; introduction des cultures technologique et professionnelle dans les programmes scolaires dès le début de la scolarité obligatoire.

Le partage des savoirs au cœur de l'Enseignement supérieur et la recherche

- Évaluation pluraliste des politiques libérales débouchant sur l'identification de besoins immédiats et sur l'élaboration démocratique d'une nouvelle loi visant à libérer l'ESR à toutes les échelles des logiques de concurrence et de marchandisation du savoir.
- Réorienter les crédits affectés au Crédit impôt recherche vers la recherche publique.
- Donner à l'enseignement supérieur les moyens de sa démocratisation, permettre à la recherche de répondre aux défis de l'avenir : doublement du budget public de l'ESR sur la législature, développement de l'emploi scientifique : plan pluriannuel de déprécarisation et création de 6 000 postes statutaires de la fonction publique par an, revalorisation des salaires et des carrières.
- Démocratisation des conseils d'administration des universités et des organismes de recherche ; création de nouvelles instances populaires consultatives sur les choix technologiques et scientifiques.

Un grand service public de l'art, de la culture et de l'éducation populaire

Nous voulons libérer l'imaginaire pour nous libérer de l'aliénation que nous impose le système dominant. Osons pour cela un nouveau rapport entre l'art, la culture et la politique en portant l'ambition de refonder un grand service public de l'art, de la culture et de l'éducation populaire. Nous proposons :

- L'organisation d'assises citoyennes, nationales et décentralisées pour élaborer, en lien avec un grand ministère de la culture aux missions transversales et interministérielles, une loi-cadre d'orientation et de programmation intitulée « Oser l'art et la culture », qui se substituera à celle qui vient d'être votée.
- Pour un soutien renforcé et renouvelé à la création et à l'invention comme à une conception vivante du patrimoine, concernant toutes les disciplines artistiques :
 - Garantie de la pérennité du régime paritaire et solidaire des intermittent-e-s du spectacle.
 - Mise en place d'un plan de création d'emplois permanents et de sécurisation des parcours de formation et de professionnalisation des artistes et des acteurs-trices culturels.
 - Redéfinition des missions des grands établissements de création et de diffusion.
- Pour développer le partage du sensible et de l'imaginaire au même titre que celui des savoirs et de la connaissance, fondement d'une culture commune indispensable au vivre ensemble, respectueuse de toutes les diversités, y compris les plus minorées, la loi créera les conditions d'une véritable démocratie culturelle par l'éducation artistique à l'école, l'éducation populaire dans la cité, le retour de la culture au cœur du travail.
- Pour aider à la prise de conscience de l'enrichissement que constitue la rencontre et la relation entre les cultures, la loi favorisera l'ouverture au monde et la fabrique d'une mondialité culturelle.
- Pour garantir la responsabilité nationale de l'État et celle des collectivités territoriales, la loi définira les conditions d'une compétence partagée entre eux et 1 % du PIB y sera consacré afin de garantir une po-

litique publique en faveur de la création et du patrimoine, de la démocratie culturelle et de l'éducation populaire.

Le sport n'est pas une marchandise, c'est un droit !

- Garantir au moins 4 h/semaine d'EPS en maternelle et en primaire ; recruter les professeurs d'EPS nécessaires pour que les 3 à 5 heures d'EPS obligatoires soient garanties pour tous les élèves du collège à l'université ; développer le sport scolaire.
- Aller vers la gratuité des activités physiques et sportives : développer le financement public des associations pour faire baisser le coût de la licence.
- Sortir le sport du marché : relever le niveau du financement national, par le doublement immédiat du budget de l'État consacré aux activités physiques et sportives et son augmentation jusqu'à 3 milliards d'euros en 5 ans ; mettre fin aux partenariats public-privé et au *namings* ; garantir la maîtrise publique des équipements, associer les citoyen-ne-s à leur gestion et à leur animation ; régulation du sport professionnel et création d'un statut égalitaire des sportifs et sportives de haut niveau.
- Élaborer une loi-cadre renforçant le service public du sport, définissant les principes de l'action publique et reconnaissant le rôle des collectivités et du mouvement sportif.

Le numérique au service de l'émancipation humaine

- Garantir d'ici cinq ans l'accès égalitaire de tou-te-s au très haut débit par une politique publique nationale d'aménagement du territoire.
- Reconnaissance explicite par la loi de la priorité de l'usage des logiciels libres par les administrations, les services publics, l'Éducation nationale, la justice, la police, la défense.
- Les lois liberticides sur la surveillance administrative numérique de masse seront abrogées ainsi que toutes les lois mettant Internet hors du droit commun sur la liberté d'expression.
- Protéger les Communs numériques par la loi, en établis-

sant un droit des données qui assure aux citoyen-ne-s un droit inaliénable sur leurs données, empêche la privatisation des logiciels libres par des brevets, généralise le recours aux licences « creative commons », et reconnaisse la qualité de document administratif communicable des codes sources des logiciels utilisés par les administrations publiques.

- Aides significatives de l'État, y compris financières, à l'émergence et au fonctionnement d'un écosystème des tiers lieux : *fablab*, *makerspace*, *hackerspace*, *bio-fablab*, jardins et habitats partagés, plateformes coopératives, espaces de cotravail, afin de s'approprier par l'éducation populaire les cultures numériques et technologiques, partager les savoirs et savoir faire, relocaliser la production de biens en petites séries et de services personnalisables, lutter contre l'obsolescence programmée et réparer, développer l'économie circulaire.

4.
**L'égalité femmes-hommes
maintenant !**

Comment accepter que les femmes continuent de gagner 23 % de moins que les hommes à poste équivalent alors qu'en moyenne, elles réussissent mieux leurs parcours scolaires ? Cet écart monte à 47 % concernant les retraites ! Comment accepter que 216 000 femmes déclarent être victimes de violences conjugales chaque année ? 122 d'entre elles sont mortes en 2015. Comment accepter qu'elles soient très minoritaires à l'Assemblée Nationale, au Sénat et comme maires de grandes villes alors qu'elles représentent la majorité du corps électoral ?

Faire de l'égalité femmes-hommes une grande cause nationale avec des financements publics à la hauteur de cet enjeu est donc une urgence. Le sexisme n'est pas une discrimination comme une autre, il maintient femmes et hommes dans des rapports de subordination, au profit des hommes. Les dominations sexistes ne s'arrêtent pas aux frontières de la France. Aussi, afin d'harmoniser par le haut les droits des femmes, notamment les droits sexuels et reproductifs gravement menacés en Europe, nous défendons l'adoption de la clause de l'européenne la plus favorisée.

Lutter pour l'universalité des droits des femmes passe par une mobilisation de toutes et de tous contre toutes les régressions, les obscurantismes politiques et/ou religieux. Le féminisme est au cœur de tout projet de transformation sociale car tout nouveau droit conquis pour les femmes permet un bond qualitatif et d'émancipation de la société tout entière.

Pour le partage des pouvoirs

- Créer un ministère de plein droit avec un budget dédié multiplié par dix et les moyens d'une véritable approche intégrée de l'égalité femmes-hommes dans tous les ministères.

- Modifier l'article 1^{er} de la Constitution : «la loi *garantit* (et non plus favorise) l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».
- Adopter une nouvelle loi pour une parité intégrale et généralisée pour toutes les élections, à tous les niveaux de responsabilités, avec une répartition non genrée des rôles entre les femmes et les hommes (abaissement progressif du seuil déclenchant les pénalités en cas de non respect de cette loi).
- Rendre inéligible un élu convaincu de violences sexistes et/ou sexuelles.
- Lutter contre le harcèlement de rue : droit à la ville et à l'espace public à égalité pour toutes et tous.

Pour la fin des violences faites aux femmes : une loi-cadre

- Faire progresser les droits des victimes : extension de l'ordonnance de protection qui doit être délivrée dans les 24 heures, application du principe de réparation intégrale du préjudice, renforcer les hébergements d'urgence et les logements pérennes pour les femmes victimes de violences.
- Interdire la correctionnalisation des infractions à caractère sexiste et/ou sexuel de nature criminelle (viols, mutilations sexuelles féminines).
- Mettre en œuvre une politique de prévention : formation spécifique et obligatoire de tous les professionnel-le-s concerné-e-s. Grandes campagnes publiques d'information et de sensibilisation.
- Garantir la délivrance ou le renouvellement du titre de séjour pour les femmes étrangères victimes de violences.
- Mettre en place des observatoires départementaux de lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour l'éducation à l'égalité de la crèche à l'université

- Déconstruire les stéréotypes : donner une formation spécifique à l'approche genrée aux enseignant-e-s, à l'ensemble des personnels scolaires et des modules

de cours spécifiques pour permettre aux élèves et aux étudiant-e-s d'identifier et de comprendre ces stéréotypes ; lutter contre les stéréotypes de genre dans les manuels scolaires ; rétablir les ABCD de l'égalité.

- Lutter contre les inégalités de genre dans la réussite scolaire : mettre fin à la différenciation des contenus et à l'individualisation des parcours qui justifient les inégalités ; relance de la formation initiale et continue des enseignant-e-s pour leur permettre d'interroger leurs pratiques et de les faire évoluer au service de la réussite de toutes et tous.
- Accompagner l'orientation des élèves et des étudiant-e-s : des dispositifs spécifiques doivent être prévus pour accompagner les élèves qui s'orientent dans un secteur où leur genre est minoritaire.
- En finir avec les événements associatifs et/ou culturels sexistes dans le monde universitaire.

Pour l'égalité professionnelle

- Garantir l'égalité salariale : le code du travail doit intégrer des grilles salariales respectant strictement les diplômes et les qualifications, sur le plan de la rémunération comme de l'évolution de carrière.
- Revaloriser les métiers féminisés : revalorisation de tous les secteurs et métiers féminisés avec rattrapage immédiat des écarts de salaires, passage aux 32 heures pour toutes et tous sans perte de salaire.
- Lutter contre les temps partiels subis en garantissant un plancher minimal de 24 heures hebdomadaires et en mettant fin aux dérogations à cette obligation.
- Augmenter les retraites : un vaste plan de rattrapage des retraites est nécessaire pour que les femmes qui ont subi les inégalités salariales et professionnelles retrouvent rapidement le même niveau de retraite que les hommes.
- Lutter contre les violences sexistes au travail : formation obligatoire des élu-e-s du personnel et affichage obligatoire dans toutes les entreprises des coordonnées du médecin du travail, de l'association Stop Violences et des lieux d'accueil et d'écoute locaux.
- Créer un service public de la petite enfance de la naissance à 5 ans avec possibilité d'entrer à la maternelle dès 2 ans pour les enfants dont les parents le souhaitent.

Droit à disposer de son corps

- Inscrire dans la constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) comme droit fondamental des femmes. Les moyens humains et financiers doivent y être consacrés (ouvertures de CIVG, centres de santé...).
- Garantir l'accès à la contraception libre, gratuit mais aussi accessible sous toutes ses formes (stérilet, préservatif féminin, implants, pilules...) Cela nécessite des gynécologues, pharmaciens et personnels de santé formés ainsi que l'ouverture de plannings familiaux et de centres de santé.
- Pour assurer l'égalité entre toutes les femmes la procréation médicalement assistée (PMA) doit être ouverte à toutes sans discriminations.
- La liberté de disposer de son corps pour tout-e-s s'oppose en tout point à son aliénation capitaliste, par soi-même comme par autrui. La gestation pour autrui (GPA) doit être formellement interdite et condamnée, et ce au niveau international. La loi pour l'abolition de la prostitution doit être accompagnée par des moyens plus importants, notamment en ce qui concerne les parcours de sortie des personnes prostitué-es.
- L'identité de genre doit être protégée comme l'identité sexuelle contre les discriminations. Le changement d'état civil des personnes trans doit être libre et gratuit. Révision du code de la famille à l'aune de l'égalité de genre.

5.
**Une France protectrice,
solidaire et ouverte
sur le monde**

Sortir de l'austérité et remettre notre pays sur le chemin du progrès social c'est construire une France protectrice et solidaire pour tous. Les politiques de réduction des dépenses publiques ont été dévastatrices. Les inégalités ont explosé et la précarité s'est accrue, déstabilisant profondément notre société et affaiblissant notre pays.

Nous proposons de sortir de cet engrenage infernal en remettant le mieux vivre à l'ordre du jour. Le progrès social et l'égalité entre les citoyen-e-s doivent être au cœur de l'action publique. La lutte contre les inégalités, le renforcement des services publics et de la Sécurité sociale sont les piliers du nouveau pacte social que nous proposons au pays.

En réinvestissant massivement dans les services publics, nous doterons aussi la France des moyens nécessaires pour assurer sa sécurité intérieure. La lutte contre le terrorisme passe par une intervention forte de la puissance publique et des moyens à la hauteur de la situation.

Une France protectrice, c'est enfin un pays qui assure une sécurité globale à sa population en promouvant une politique internationale qui fasse de la paix son objectif prioritaire. Une France pacifiste, respectueuse de la souveraineté des peuples, moteur de coopération entre les pays, c'est une France puissante et universelle, qui jette les fondements d'une sécurité mondiale et nationale effective.

NOS PROPOSITIONS

La lutte contre les inégalités et la relance des services publics

Plan d'urgence contre l'exclusion et la grande pauvreté

La suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et l'interdiction des coupures d'énergie et d'eau,

des expulsions locatives et de la privation de restauration scolaire pour cause de précarité... à l'image de celles-ci, de premières mesures seront immédiatement mises en œuvre dans les domaines suivants : participation à la vie politique et publique ; autonomie et indépendance ; vie familiale ; éducation et culture ; logement et énergie ; santé : soins et prévention, alimentation, eau ; emploi et formation professionnelle ; protection sociale et services de proximité ; accès à la justice et protection contre la violence ; sensibilisation et solidarité de la société.

Plan de relance des services publics

Nous renforcerons le maillage des services publics en particulier dans les territoires suburbains et ruraux. Nous agirons pour leur réimplantation avec une gestion démocratique et participative associant directions, usagers, élus et représentants des personnels. Nous développerons des plans d'investissement pour assurer l'entière responsabilité de leurs missions, ce qui implique un plan de formation et de création de postes sous statut et la titularisation des personnels précaires exerçant dans les services publics.

Remise en cause de l'austérité budgétaire pour un nouveau développement des services publics avec abandon du pacte de stabilité et de tout dispositif visant l'austérité budgétaire ; fin de la baisse des dotations aux collectivités locales et moratoire sur les fermetures de services publics ; mobilisation pour de nouvelles recettes.

Plan de mobilisation pour le logement

- Création d'un service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville (pôle public financier, pôle public de la construction, agence nationale foncière, outils publics divers).
- Construction de 200 000 logements sociaux par an et renforcement de la loi SRU (passage à 30 % de logements sociaux en zones urbaines).
- Aide à la pierre à hauteur de 40 % du coût des opérations.
- Augmentation des taxes sur les logements vacants et les résidences secondaires dans les zones en déficit de logements.
- Un renforcement de l'encadrement des loyers avec l'objectif que la proportion du loyer et des charges

dans le budget des familles ne dépasse pas 20 % de leurs revenus ; revalorisation de l'APL et suppression de la caution dans le parc privé.

Un plan de défense et de développement de la Sécurité sociale

Révision des modes de couverture et prestations prévus pour les ayants droits dans les quatre branches pour une meilleure protection sociale :

- concernant la branche maladie : reconquérir progressivement la généralisation de la prise en charge à 100 % pour tous des soins en commençant par la prise en charge immédiate à 80 % pour tous et à 100 % pour les jeunes de moins de 25 ans.
- Concernant la branche vieillesse : garantir le droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- Concernant la branche accidents du travail : renforcer la médecine du travail en liaison avec les CHSCT pour améliorer les conditions de travail de tous.
- Concernant la branche famille : étendre les prestations familiales par la création d'une allocation pour le premier enfant pour toutes les familles et revalorisation des prestations pour le deuxième enfant, pour réaffirmer le principe d'universalité.
- Rétablir l'élection au suffrage universel des représentants des assurés sociaux dans les conseils d'administration des caisses de sécurité sociale.
- Réformer le financement, notamment par la modulation du niveau des cotisations sociales patronales, en fonction du développement de l'emploi, de la qualification et des salaires et extension des prélèvements sociaux à tous les revenus financiers au même niveau que les cotisations sur les salaires.

Plan de mobilisation pour la santé

- Abrogation des lois Bachelot et Touraine.
- Suppression du numéris clausus et des quotas de formation.
- Moratoire sur les fermetures et démantèlement d'hôpitaux, réforme du financement avec suppression de la tarification à l'activité, la taxe sur les salaires, la TVA...
- Développement de centres de santé de proximité.
- Création d'un pôle public du médicament.

- Élaboration d'une loi-cadre de refondation d'une psychiatrie humaine.
- Adoption d'une nouvelle loi-cadre sur le handicap qui prenne en charge la mise en accessibilité du bâti, l'accompagnement et l'accueil à l'école publique, l'intégration professionnelle et qui prévoit un revenu de remplacement équivalent au SMIC revalorisé pour les personnes qui seraient dans l'incapacité de travailler.
- Création d'un service public de l'autonomie pour les personnes âgées conçu et organisé à partir des services publics et sociaux existants.

Plan de mobilisation pour les transports

- Création d'un pôle national des transports publics favorisant le développement des transports collectifs et leur accès pour toutes et tous, du transport ferroviaire et fluvial et du transport maritime côtier.
- Abrogation des lois de libéralisation du rail, de la loi Macron, lancement d'un processus de désendettement du système ferroviaire, fin des mesures de défiscalisation et exonération favorisant le transport aérien par les entreprises à bas coût.
- Renforcement de la tarification sociale jusqu'à la gratuité en zone urbaine et création de parking relais pour les voitures.
- Doublement, généralisation et modulation du « versement transport » payé par les entreprises.
- Nationalisation des autoroutes, moratoire sur les privatisations des ports et aéroports.
- Plan d'investissements dans les aménagements cyclables.

EN CAMPAGNE

Contre l'austérité, un service public du XXI^e siècle

Les services publics, notre bien commun, méritent mieux que le traitement qui leur est actuellement infligé. En effet dans un moment de crise profonde où se développent précarité, insécurité, inégalité mais aussi dans un moment de révolte où monte l'exigence d'une culture de partage, de justice et de solidarité, la question des services publics ressurgit

au cœur des débats comme une réponse incontournable structurante d'une nouvelle société plus humaine et solidaire. Partout dans nos territoires les luttes se multiplient contre les politiques d'austérité pour empêcher la fermeture du bureau de poste du quartier, des services de l'hôpital voisin, de la classe de l'école communale ou d'une ligne ferroviaire. Entrons en campagne pour mettre un coup d'arrêt à la diabolisation de la « dépense publique », pour nourrir ces luttes de nos propositions et obtenir des avancées concrètes, pour les faire converger et construire un front d'idées et d'actions pour le service public du XXI^e siècle.

Assurer notre sécurité quotidienne et agir contre l'insécurité internationale et le terrorisme

Assurer notre sécurité quotidienne

- Recruter 20 000 policiers, gendarmes et agents administratifs de la fonction publique, renforcer la formation et revaloriser les salaires.
- Fin de la politique du chiffre et des méthodes de management associées et intégration de toutes les polices de sécurité publique dans un service public unifié.
- Renforcer l'action contre le grand banditisme, les organisateurs des trafics et la délinquance financière et libérer l'action policière des tâches administratives grâce aux agents administratifs recrutés.
- Interdire l'utilisation de *flash-balls*, *tasers* et grenades de désencerclement.
- Recul des dispositifs de vidéosurveillance au profit de la présence humaine.
- Plan de construction de locaux et d'ouverture de commissariats.
- Abrogation du fichier TES et mise en place de dispositifs de lutte contre l'usurpation des titres d'identité en protégeant les données personnelles.

Agir contre l'insécurité internationale et le terrorisme

- Évaluation parlementaire des politiques et des moyens de lutte contre le terrorisme et suppression de l'état d'urgence.

- Renforcement des moyens matériels et humains pour la justice, la police, la sécurité civile, la santé, la prévention et l'accompagnement social, les services de renseignement et la défense opérationnelle du territoire national.
- Abandon de la stratégie de « guerre au terrorisme » qui a renforcé les groupes terroristes ces dernières décennies.
- Refonte de la politique extérieure de la France sur les plans militaires, diplomatiques et économiques :
 - Sur le plan militaire, organiser sous égide de l'ONU une mobilisation multilatérale internationale pour appuyer toutes les forces régionales unies dans l'objectif commun de vaincre Daesh.
 - Sur le plan diplomatique, permettre à la Syrie et à l'Irak, de préparer dès maintenant leur avenir, la reconstruction de leur État et la cohésion de leur société, leur développement.
 - Sur le plan économique, répondre aux immenses besoins sociaux, humains et économiques des peuples de la région.
 - Intervenir également sur ces trois plans pour assécher les ressources pétrolières, les réseaux de clientèle de Daesh et des groupes djihadistes, les priver de leurs soutiens financiers, militaires et humains.

Promouvoir la culture de la paix pour en finir avec le chaos mondial

Refonte de notre politique étrangère pour la paix et le progrès

- Faire reculer les logiques de guerre, de domination, d'exploitation et de mise en concurrence des peuples.
- Prendre en compte l'aspiration à la sécurité globale, à la paix qu'expriment nos concitoyen-ne-s comme des millions de femmes et d'hommes dans le monde.
- Changer de logique et rompre avec les politiques de la peur et la logique de guerre.
- Promouvoir la culture de la paix : élaborer démocratiquement des solutions politiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives qui s'attaquent aux inégalités sociales et contribuent à construire un monde

de justice, de solidarité, de fraternité et de paix répondant aux besoins et droits humains...

- Agir contre les politiques d'austérité incompatibles avec une politique de paix et de sécurité globale et qui appauvrissent les économies nationales et les peuples, affaiblissent les puissances publiques en mettant en concurrence les individus, menant à l'instabilité de longue durée.
- Agir pour mettre en œuvre des objectifs de développement humains, sociaux, écologiques, de coopération, de solidarité internationale, indispensables à la paix car indissociables d'elle.

Défense nationale garantissant notre indépendance et au service de la paix

- Arrêt de l'opération *Sentinelle* qui est inutile, contre-productive et dangereuse.
- Refuser tout partenariat public-privé ou externalisation pour les missions des forces armées.
- Soumettre les opérations extérieures à un vote du Congrès contraignant pour l'exécutif et à un contrôle permanent de la représentation nationale.
- Reconnaître les droits démocratiques des soldats et veiller à ce que les restrictions légitimes à la nécessité du service ou au devoir de réserve ne laissent pas la place à des interprétations étendues ou partisans de la part de la hiérarchie militaire ou du ministère.
- Constituer un pôle public des industrie de défense sous l'égide de la Délégation générale de l'armement et sous contrôle du Parlement : fin des privatisations ; nationalisation des entreprises stratégiques ; mobilisation en faveur du « Traité sur le commerce des armes » de l'ONU et politique de diversification et de reconversion vers le civil des industries, qui s'intensifiera à mesure des progrès du désarmement multilatéral.

Promouvoir un multilatéralisme dégagé des pressions des puissants

- Œuvrer en tant que membre permanent de l'ONU pour redonner à l'institution les moyens de sa mission initiale affirmée dans sa Charte et en lui donnant autorité sur un FMI profondément transformé afin d'agir sur les causes du chaos du monde traduit par le libre-échange, la dérégulation, la déréglementation,

la financiarisation des économies, l'accaparement des ressources, la course aux armements.

- S'engager pour que, sous l'égide de l'ONU, soit organisée une Conférence régionale pour la paix et le développement du Proche et Moyen-Orient, la reconnaissance de l'État palestinien et une conférence internationale pour le désarmement nucléaire, conférence inclusive et multilatérale qui mette aussi à son ordre du jour la question de l'évolution de l'exploitation des ressources pétrolifères et gazières.
- Sortir du commandement intégré de l'OTAN, agir pour sa dissolution.

EN CAMPAGNE !

La grande paix humaine est possible

La politique internationale de la France est marquée par une dynamique de remilitarisation des rapports internationaux : primat de la logique de puissance et de rapport de force, politique d'alliances antagonistes, interventionnisme, regain de la course aux armements, renforcement de la doctrine de dissuasion nucléaire. Cette dynamique s'inscrit dans une visée, celle de consolider et de renforcer la place de la France dans la mondialisation capitaliste. Nous devons engager une nouvelle phase de notre action pour empêcher ces orientations politiques de perdurer et de s'ancre, et faire grandir des propositions de paix et de sécurité collective jusqu'à les rendre majoritaires dans l'opinion. Nous devons contester l'assertion selon laquelle la « France est en guerre » et que nous n'aurions « pas le choix » que d'accepter l'idée même que nous serions entrés dans « une troisième guerre mondiale » en portant nos solutions et en éclairant en permanence les causes, origines et sources des conflits, et le rôle dévastateur de la montée des nationalismes ajoutée à la mise en compétition forcée des peuples et des individus. Dans le prolongement de la Conférence mondiale pour la paix et le progrès de juin et des marches pour la paix de septembre dernier, entrons en campagne pour relancer un grand mouvement pacifiste.

Un plan ambitieux pour résoudre la « crise migratoire »

Aide d'urgence aux réfugiés et aux migrants

- Respect absolu de la convention de Genève sur les réfugiés politiques et création de deux statuts spécifiques pour les réfugiés économiques et les réfugiés climatiques.
- Mettre aux normes du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU des centres d'accueil par le doublement de leurs capacités.
- Mettre en place des dispositifs de soutien médico-social, des parcours d'insertion professionnelle et de scolarisation des enfants, garantir les droits de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Refonte des politiques migratoires et des visas en France et en Europe

- Abrogation des règlements de Dublin.
- Réorientation des missions de Frontex pour le sauvetage et l'ouverture de voies d'accès légales vers l'Europe, sans condition, pour sécuriser les migrants et lutter contre les trafiquants.
- Abrogation du « visa Balladur » qui a fait 10 000 morts dans la mer d'Anjouan.
- Refonte complète des politiques de visas en France incluant la régularisation des sans papiers.
- Organisation d'une conférence initiée par la France avec les pays d'émigration pour construire des politiques migratoires partagées et des coopérations pour le développement mutuel.

Sous l'égide de l'ONU

- Mettre en place un plan international solidaire de lutte contre les inégalités sociales et économiques.
- Relancer l'aide publique au développement avec le respect des promesses la portant à 0,7 % du PIB et monter progressivement cette aide à 1 %.
- Promouvoir l'abolition de l'arme nucléaire et la dénucléarisation du Moyen-Orient et de l'Europe.

Plan pour la paix en Syrie et en Irak

- S'engager résolument dans les initiatives diploma-

tiques de l'ONU pour la résolution politique des conflits en Syrie et en Irak.

- S'engager dans la lutte pour le démantèlement des filières du djihadisme en agissant contre les États et personnalités qui leur apportent des soutiens financiers, humains et matériels.

Des moyens pour soutenir le réseau des villes solidaires

- Stopper les mesures d'austérité qui frappent les budgets publics des collectivités locales, qui représentent une coupe de 7 milliards d'euros en 2016 et 2017.
- Engager un plan d'aide et d'accueil d'ampleur de 4 milliards d'euros dont au moins 2 milliards pour les collectivités.

EN CAMPAGNE !

Pour une France solidaire, une France d'hospitalité, humaine et fraternelle

À l'opposé des discours de l'extrême droite et de la droite, qui instrumentalisent la crise des migrants pour diviser la société française, la France a besoin d'une politique d'accueil digne de ce nom pour les migrants – quelle que soit la cause initiale de leur exil –, elle doit prendre des initiatives pour la refonte des politiques migratoires européennes et de sa propre politique en la matière ; la mise en œuvre de politiques publiques de solidarité et de protection des populations les plus fragilisées par la crise économique et sociale. Entrons en campagne pour rendre visible un contre-discours en favorisant la mobilisation pour des solutions politiques d'urgence et durables : il y a une bataille idéologique à mener et une bataille politique fondées sur l'exigence de solidarités à redévelopper dans la société française, et à nouer avec les migrants comme, dans l'UE, avec la Grèce et l'Italie, qui paient au plus fort le prix des directives de Dublin et de l'austérité européenne. La France se doit d'accueillir plus de migrants que les seuls 32 000 en deux ans annoncés par le chef de l'État. La France n'est « ni blanche, ni chrétienne », elle est une nation d'immigration (G. Noiriel, 2010) : oui, « nous sommes tous des migrants » (Pape François, avril 2016, en visite à Lesbos).

6. **Produire autrement pour l'humain et la planète**

Produire autrement est une exigence pour relever le double défi de la réponse aux besoins humains et de la protection de la planète. Ce qui est en cause n'est pas l'humanité en tant que telle, mais le mode de production capitaliste. Ce mode productiviste a certes permis de créer des richesses comme jamais dans l'histoire, mais au prix d'une répartition toujours plus inégalitaire de ces richesses, de la progression du chômage et de la précarité, du saccage de la planète, d'une surexploitation toujours plus importante des êtres humains et des ressources naturelles.

Le mode de production actuel de biens et de services n'est plus soutenable, ni écologiquement, ni socialement.

Il est incapable de répondre aux grands défis : écologique, démographique, urbain, car plus de 65 % de la population mondiale habitera dans des villes en 2025, et la transition numérique, qui est une véritable révolution anthropologique. Nous récusons toute vision fataliste et culpabilisatrice d'une humanité vouée à sa propre perte. Elle ne fait que cultiver le cynisme, l'apathie, le découragement, la dépolitisation, et la fuite en avant vers des idéologies mortifères ou régressives.

Nous portons au contraire l'ambition pour la France, l'Europe et le monde, d'un nouveau mode de production et d'un nouveau modèle agricole, fondés non sur l'exigence de rentabilité mais sur de nouveaux critères d'efficacité économique, sociale et écologique : le développement des capacités humaines, la protection de notre environnement, l'égalité, la coopération et la solidarité des territoires. C'est-à-dire une République où les biens communs seraient le moteur d'un développement humain durable.

Impulser un nouveau mode de production et de consommation

- Moratoire immédiat sur les licenciements, les fermetures de site, les cessions ou externalisations de sites ou de services, les délocalisations pour les groupes industriels, et interdiction des LBO.
- Élaborer un plan de développement d'une vingtaine de filières industrielles stratégiques pour une nouvelle industrialisation liée au développement des services publics. 1 million d'emplois seront créés dans les filières d'avenir : l'énergie, avec notamment les énergies renouvelables, l'automobile propre, les transports urbains et ferroviaires, la rénovation thermique des bâtiments, l'agriculture paysanne, l'aérospatiale, la navale et le numérique, et de la réparation, de l'économie circulaire et des matières recyclées.
- Transformer les pôles de compétitivité en pôles technologiques de coopération pour substituer à la mise en concurrence des équipes de recherche une véritable mutualisation et coopération, incluant la sécurisation des parcours professionnels des chercheurs dans le public comme dans le privé.
- Augmenter la sûreté des entreprises industrielles par la transparence et la démocratie avec le concours des salarié-e-s, des citoyen-e-s, des élu-e-s.
- Mise en place d'une charte contractuelle de cotraitance entre donneurs d'ordre et sous-traitants pour que les donneurs d'ordres soient garants auprès des banques de prêts de faible taux leur sous traitant en échange de garanties en matière de salaires et de droits sociaux.
- Instaurer la propriété sociale des brevets comme « Communs » inaliénables du collectif des travailleurs de l'entreprise.
- Favoriser le développement du modèle coopératif d'entreprendre en amendement la loi Hamon pour favoriser les reprises, en rendant les coopératives œuvrant dans l'intérêt général ou l'utilité sociale reconnues éligibles aux subventions des collectivités publiques, en affectant une part obligatoire des dépôts des banques

coopératives au financement de l'ESS...

- Agir pour créer des groupes publics européens en matière d'énergie, de transport, de télécommunications, du recyclage et du traitement des déchets, du médical, de l'aérospatiale. Abrogation des directives séparant la production et les réseaux pour les services publics de réseaux et autorisation des subventions croisées et des péréquations.

EN CAMPAGNE !

Stop aux délocalisations ! Un nouveau industriel pour la France

Des initiatives du PCF sont déjà en cours sur cet enjeu majeur. Elles concernent notamment les filières ferroviaires et énergétiques. Concernant le ferroviaire, les perspectives d'activité sont alarmantes en matière d'emploi, de compétences et de stratégie industrielle pour l'ensemble de la filière. Le conflit social sur le site de Belfort d'Alstom montre l'urgence d'un renouveau de la filière au service d'une nouvelle politique ferroviaire. Concernant la filière énergétique, la réponse aux besoins à un juste prix, la lutte contre la précarité énergétique, les enjeux environnementaux et de sécurité nécessitent que la nation se dote là aussi d'une nouvelle politique industrielle, par la réappropriation d'un service public de l'énergie. Entrons en campagne sur ces enjeux dans nos territoires, propositions concrètes à l'appui, par exemple pour faire progresser la maîtrise publique et citoyenne par des nationalisations et de nouvelles avancées de démocratie sociale.

Plan d'urgence pour le climat et la qualité de l'air

- Transférer le transport des marchandises vers le fret ferré, développer le ferroutage et les voies navigables.
- Augmenter le montant des aides financières afin d'accélérer considérablement l'isolation et la rénovation thermique des bâtiments et logements anciens avec un objectif de 500 000 rénovation par an.
- Favoriser les circuits courts agricoles comme industriels (produire local, relocaliser).

Accélérer la transition énergétique et garantir le droit à l'énergie et à l'eau

- Création d'un pôle public de l'énergie afin de mettre la filière à l'abri des logiques financières et d'en améliorer la maîtrise publique et citoyenne, de faire progresser la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.
- Engagement fort dans la recherche (captage de CO₂, stockage de l'électricité, sûreté nucléaire) et création de filières nationales permettant d'industrialiser les nouvelles technologies.
- Interdiction de l'exploitation des gaz de schiste.
- Création d'un service public national déconcentré de l'eau et des déchets pour accompagner les compétences des collectivités dans la création de régies démocratisées ou de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) de l'eau et de la gestion des déchets.
- Création d'une allocation solidaire limitant le montant des factures d'eau à 3 % maximum du revenu des familles et gratuité des premiers mètres cubes d'eau.

Une transition énergétique qui garantisse le droit à l'énergie et à l'eau

- Moratoire immédiat, financier, fiscal, de l'agriculture française pour permettre aux exploitations de retrouver leur équilibre économique et l'adoption d'une loi qui encadre strictement les marges et les pratiques de la grande distribution et fixe un prix minimum garanti aux producteurs.
- Instaurer une conférence annuelle qui donne lieu à une négociation interprofessionnelle, par production, avec la distribution, les fournisseurs, les producteurs en élargissant le champ de la représentativité syndicale.
- Création d'un fonds de soutien à l'agriculture paysanne et aux filières relocalisées ouvertes à des alternatives vivrières, courtes, de proximité et biologiques.
- Mise en œuvre d'un Plan de transition écologique de la production agricole avec comme perspective une agriculture sans OGM, autonome en ressources non renouvelables et participant à la santé publique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

- Promouvoir une nouvelle politique agricole et alimentaire commune (PAC) en Europe, cohérente et volontariste, qui réponde en priorité aux besoins des citoyen-ne-s et du marché intérieur avec pour objectif la souveraineté alimentaire et la transition écologique.

Préserver les ressources naturelles

- Création d'une taxe « ressources naturelles » pour en limiter les prélèvements compensée par l'octroi de crédits bonifiés.
- Création d'une instance publique de prospective pour la préservation des ressources naturelles.
- Impulser un nouveau processus de coélaboration démocratique des projets d'infrastructures.
- La biodiversité est un bien commun de l'humanité. Condamner toute appropriation et privatisation, individuelle ou collective, de la biodiversité comme de la brevetabilité du vivant.

7.
À l'offensive
pour changer l'Europe

Face à la crise financière de 2008, à ses conséquences économiques et sociales, les politiques de l'Union européenne n'ont fait qu'aggraver la situation pour les peuples, afin de protéger la finance. Face aux résistances populaires à l'austérité, l'UE est devenue une machine de guerre contre la démocratie. Le niveau de défiance populaire est tel que l'idée même d'une coopération régionale devient difficile. Le Brexit, la montée des extrêmes droites et des forces démagogues en témoignent. Pourtant, l'échelle européenne pourrait être un niveau efficace pour combattre les forces de l'argent organisées mondialement et relever les grands défis mondiaux. À une condition : une refondation de son projet et de ses outils de coopération. C'est à cela qu'un gouvernement de gauche en France, résolument anti-austérité, devrait œuvrer, en utilisant l'influence de notre pays, en s'alliant aux gouvernements et sociétés civiles qui combattent les logiques actuelles, en provoquant les ruptures nécessaires. Notre projet est celui d'une France à l'offensive pour la construction d'une Union de peuples, libres, souverains et associés, investissant pour le développement commun, la garantie des droits humains élémentaires et agissant pour changer le cours de la mondialisation. Notre projet est de rendre les françaises et les français, les européennes et les européens, acteurs de ce changement, à travers des processus démocratiques inédits d'élaboration collective de l'Europe de demain.

NOS PROPOSITIONS

Investir dans le développement commun

- Une conférence européenne pour la restructuration des dettes des États : annulation partielle et révision des conditions de remboursement (taux, échéanciers) ; si nécessaire annulation unilatérale d'une par-

tie des créances de la France pour les pays les plus en difficulté.

- Opposition à toute sanction financière visant les pays en déficit et action pour l'abrogation du traité budgétaire jusqu'à s'en retirer si nécessaire.
- Création d'un Fonds européen de développement solidaire et écologique, abondé par la Banque centrale européenne, chargé de financer un plan d'investissement européen pour l'avenir, prioritairement alloué aux services publics, à la reconstruction productive durable et la formation des jeunes.
- Initiative de la France d'un sommet européen engageant une révision complète de la politique économique et monétaire contenue dans les traités, des statuts et missions de la BCE, des critères du crédit, des usages du *quantitative easing*, le fonctionnement de l'Eurogroupe, etc.
- Organisation d'une « Cop fiscale » visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, mais aussi à établir un agenda pour la mise en place de la Taxe sur les transactions financières (avec un objectif de recettes de 36 milliards d'euros par an) et une harmonisation de la fiscalité des entreprises dans les pays d'Europe.

L'humain au cœur des politiques européennes

- Organisation d'un sommet social européen avec les représentants du monde du travail de toute l'Europe visant l'abrogation de la directive sur les travailleurs détachés, la mise en place de visas sociaux et environnementaux pour les entreprises souhaitant entrer sur les marchés européens, et d'une méthode de convergence progressive des salaires, temps et conditions de travail vers le haut.
- Mise en place d'une clause de l'européen le plus favorisé comme méthode de convergence pour une harmonisation sociale vers le haut. Nous commencerons par l'égalité femmes-hommes avec une remise à niveau des salaires et des retraites à égalité avec les hommes, et partout la garantie de la liberté de choix concernant la maternité.
- Préserver de la concurrence les secteurs correspondant aux besoins humains élémentaires (logement, santé, transports, protection des écosystèmes) et engager une bataille politique pour la reconnaissance de

biens communs européens, et la mise en place d'institutions chargées de leur protection, de l'organisation des coopérations européennes dans ces domaines.

- Mise en place de nouveaux programmes d'échanges culturels pour les jeunes lycéens ou travailleurs. Notre ambition : que chaque jeune de moins de 18 ans ait l'occasion de faire un voyage scolaire ou de formation professionnelle dans un pays européen.
- Refonte de la Politique agricole commune (PAC) avec comme ambitions : la sécurité et la souveraineté alimentaire, une agriculture paysanne non soumise aux logiques productivistes, la garantie de prix rémunérateurs et d'une nourriture de qualité, saine et variée, accessible à un juste prix.

Une Europe de peuples et de nations, libres, souverains et associés

- Faire respecter en toute circonstance les choix souverains des peuples européens exprimés dans les élections, les parlements, les référendums. La France s'élèvera contre les tentatives de passage en force et de chantage comme cela s'est produit avec le Traité de Lisbonne ou le coup d'État financier contre la Grèce.
- Lancement d'une consultation nationale inédite en vue de la rédaction d'un nouveau traité avec les forces politiques, des parlementaires et des élu-e-s locaux de tous niveaux, tous les syndicats, les ONG et le monde associatif. Ce nouveau projet sera alors soumis par référendum aux français-e-s et constituera un mandat pour la France sur la scène européenne.
- Vote au Parlement d'un mandat de l'exécutif pour chaque sommet européen. Une révision constitutionnelle devra préciser les procédures incluant systématiquement le Parlement et instaurer des processus démocratiques ouverts à la société civile.
- Lancement d'états généraux de la refondation démocratique de l'UE avec les gouvernements, les forces politiques, sociales et citoyennes disponibles visant une nouvelle architecture institutionnelle donnant le dernier mot aux instances élues.
- Plan de lutte contre la collusion entre les institutions européennes et les milieux financiers, encadrant strictement les *lobbies*.

L'Europe, moteur du changement mondial

- Abandon des négociations TAFTA, CETA et TISA et ouverture d'une réflexion pour des traités internationaux de maîtrise des échanges pour le développement de biens communs partagés.
- Mise en œuvre effective des Accords de Paris, avec des engagements suffisants pour le financement du Fonds vert.
- Respect des engagements pour les « relocalisations » des réfugiés et plan européen d'accueil digne, humain et efficace en rupture avec l'Europe forteresse.
- Tenue d'une conférence européenne pour la paix et le désarmement, pour faire de l'Europe un espace libéré de l'emprise de l'OTAN, exempt d'armes nucléaires et de destruction massive, pour diminuer et contrôler la vente d'armes plutôt que de promouvoir la relance du projet de « défense commune ».
- Révision des accords d'association et de la politique de voisinage de l'UE, notamment à l'Est et avec les pays du bassin Méditerranéen, pour les rendre mutuellement bénéfiques.

LA FRANCE EN COMMUN

LES COMMUNISTES PROPOSENT

À l'occasion des échéances électorales de 2017, nous présentons ici les premières mesures d'un programme de gouvernement en sept axes d'actions pour répondre aux exigences populaires.

À l'opposé de la politique ultra-réactionnaire de la droite et de l'imposture du Front national dont le projet provoquerait de profondes fractures dans la société française, les communistes proposent aux Françaises et aux Français de construire *la France en commun*. Les mesures que nous portons constituent un programme de combat contre les logiques capitalistes et les politiques d'austérité, une contribution au programme que tout gouvernement résolument de gauche devrait mettre en œuvre contrairement au désastreux bilan du quinquennat qui s'achève.

Ce programme nous le mettons en débat et faisons appel à votre apport pour continuer à l'enrichir. À vous d'y contribuer et d'initier avec nous les mobilisations qui permettront de réaliser toutes les avancées sociales, écologiques et démocratiques dont nous partageons la nécessité.

